

VIVRE À

La Clayette



UNE NOUVELLE AIRE DE CAMPING CARS



Été festif 2016



Parlons Finances !	3
Les travaux en 2016	4
Face au public	5
Stationnement motos/Voisins vigilants	6
Ça c'est passé à La Clayette	7
Vers la fin des pesticides	8
Equipements sportifs / Aire camping cars	9
Manifestations été	10 - 11 - 12
Les Brèves de La Clayette	13
Compagnie Rasposo	14
Le périscolaire à La Clayette	15
Ateliers Quartier Livres	16
Focus sur les missions de la Bibliothèque	17
Les nouvelles vitrines	18
OPAH (Amélioration de l'habitat)	19
Agenda de l'été	20



Le mot du maire

Le budget 2016 a été voté début avril. Comme pour le budget 2015, une baisse des taux a été appliquée pour compenser la hausse décidée par la communauté de communes. Malgré les baisses de recettes subies ces dernières années, le budget de la commune laisse encore des marges de manœuvre. Dans les dépenses obligatoires s'inscrit la mise en accessibilité pour personnes à mobilité réduite des bâtiments publics. A ce titre, une première tranche de travaux concernant l'accès à la salle de conseil et à la salle des mariages situées au 1er étage de la mairie est engagée. Un programme de travaux étalé sur 7 ans est prévu pour rendre accessible les bâtiments publics de la commune. Une étude plus approfondie est en cours concernant l'accessibilité de l'école Lamartine. Dans ce bâtiment, les travaux à effectuer sont importants et méritent réflexion. Comme tous les ans, des travaux d'entretien des trottoirs et des rues sont prévus et dans les budgets eau et assainissement, des chantiers de réfection des réseaux. Ces renouvellements réguliers sont indispensables pour maintenir la qualité des réseaux.

Dans les projets décidés par la municipalité, on trouve, sur la place du champ de Foire l'aire de camping-cars en cours d'achèvement. Un diagnostic du mur de soutènement et de la rambarde de l'étang a été réalisé et des propositions de travaux de rénovation ont été chiffrées. En partenariat avec la communauté de communes, commence à émerger un projet de réhabilitation et d'aménagement du site Sunnyland et de l'étang des Tanneries. Parmi les sujets d'actualité, il faut à nouveau citer la réforme territoriale et en particulier la fusion des communautés de communes Sud Brionnais (Chauffailles) et Pays Clayettois. Cette fusion sera effective au 1er janvier 2017 et aura des répercussions sur l'organisation du territoire dans les années à venir. Une réflexion est en cours avec les élus de Baudemont pour une éventuelle fusion de communes. Pour l'instant, il s'agit de juger des avantages et inconvénients de cette démarche. C'est une décision importante qui ne se fait pas dans la précipitation et doit s'inscrire dans un projet plus large de développement du territoire.

Voilà en quelques lignes les sujets qui retiennent l'attention du conseil municipal et qui contribuent à rendre notre ville plus attractive. C'est le but recherché.

La période estivale approche et avec elle, le retour des jeudis en fête. Ces soirées rencontrent un vif succès depuis maintenant plus de 10 ans. Le programme de l'été c'est aussi les expositions à Ste Avoye et toutes les activités proposées par les associations. Aussi, je souhaite de bonnes vacances aux Clayettois et un excellent séjour aux touristes qui visitent La Clayette.

Daniel LAROCHE
Maire de La Clayette



PARLONS FINANCES !



Cette année encore, le vote du budget a été un moment important de la vie du conseil municipal, où l'on revient sur l'année écoulée avant de se projeter de nouveau dans l'avenir.

Le budget de fonctionnement 2015 de la commune s'est établi à 1,82 million d'euros. Le budget prévisionnel 2016 sera de 1,93 million d'euros. On constate que notre budget reste important et que, malgré la diminution continue des dotations de l'Etat, La Clayette garde des marges de manoeuvre nous permettant d'envisager le futur avec sérénité.

Sur ce budget de fonctionnement, les dépenses de personnel restent à un niveau constant à 870 000€ en 2016 pour 860 000€ en 2015. Ces moyens correspondent aux services de la ville : amplitude horaire d'ouverture de la mairie, fleurissement et espaces verts, entretien des bâtiments, encadrement des élèves, bref tout ce qui contribue à la vie de notre commune !

Le budget d'investissement lui pointe à 1,04 millions d'euros en 2016 pour 1,38 million d'euros en 2015. Malgré la baisse, l'effort reste important sur les dépenses d'investissement (dépenses liées à l'aménagement et l'équipement de locaux, au renouvellement de matériel pour les services techniques ou d'ordinateurs pour les services administratifs, etc...) avec un montant s'élevant à environ 880 000€ en 2016.

Les budgets annexes : «eau» et «assainissement» sont des budgets importants (de l'ordre de 200 000€) qui doivent s'autofinancer, d'où un prix de l'eau (trop) cher. Les programmes de renouvellement des réseaux ont été bien suivis par la commune (un peu plus de 90% pour l'assainissement). Une vigilance toute particulière est consacrée à ces budgets.

L'enveloppe des subventions aux associations est restée constante, ainsi que s'y était engagé notre maire : 57 000 € ont été inscrits au budget 2016 pour 55 557 € en 2015.

Au niveau des recettes, les dotations de l'Etat, qui représentent environ un tiers des recettes totales sont toujours en baisse. Pour notre commune, la diminution de la DGF a représenté une perte de 50 100€ en 2015 ! Et ce montant sera d'environ 51 800€ pour 2016...

Heureusement, la gestion prudente des 2 exercices précédents nous a permis de générer des excédents et d'avoir les moyens de nos ambitions (raisonnables). Des projets sont donc toujours à l'ordre du jour dans notre commune.

Toutefois, avec les fusions de Communautés de Communes qui se concrétisent, nous devons rester vigilants sur la pérennité de nos ressources. Soyez assurés de notre volonté de continuer à mettre nos deniers publics au service de tous les Clayettois pour assurer le futur de notre belle cité !

Grégory Vaizand

Adjoint en charge des finances

A noter qu'en 2015, la commune avait baissé ses taux d'imposition locale (TH, TFb, TFNB et CFE) de 15% pour compenser la hausse de 22,6% de ceux de la communauté de communes (comme convenu dans le Pacte Financier et Fiscal signé à l'unanimité par les 18 maires des communes de la CCPC). Le produit fiscal «perdu» par La Clayette a été de 82 800€. Le reversement effectué par la CCPC a été de 83 300€. L'opération a donc été globalement équilibrée.

Elle a cependant permis d'améliorer le CIF (Coefficient d'intégration Fiscal) de la communauté de communes, diminuant mécaniquement sa participation au remboursement de la dette de l'Etat (16 000€ reversés à l'Etat en 2016 contre 42 000€ en 2015)

Cette année encore, nous modifions nos taux d'imposition en concertation avec la CCPC. Les taux de la commune de La Clayette baissent de 7% quand ceux de la CCPC augmentent de 16%. Comme ils ne s'appliquent pas sur les mêmes bases, l'opération est neutre pour le contribuable. Autrement dit, l'impôt des Clayettois n'augmente pas !

LES TRAVAUX EN 2016

Comme tous les ans, à cette période, je viens vous présenter le programme des travaux de l'année. Bien sûr à l'heure où vous recevez ce bulletin municipal certains ont déjà débuté ou d'autres sont déjà terminés. L'essentiel est que vous ayez connaissance de l'ensemble du programme de l'année 2016. Cette année impose une spécificité qui est le début de travaux d'aménagement dans le cadre de l'accessibilité. En effet, les communes ont obligation de procéder à la mise en conformité des bâtiments publics dans le cadre de l'accessibilité en ce sens que toute personne handicapée doit pouvoir accéder de façon autonome aux bâtiments et se déplacer dans ces bâtiments. Un délai de 7 ans pour cette réalisation est imposé.

Comme vous le savez déjà les travaux sont répartis en 4 grandes familles. La voirie, les infrastructures, l'eau et l'assainissement ainsi que l'éclairage public.

LA VOIRIE

2^e tranche de réfection des trottoirs rue de la gare.
Soutènement du trottoir rue des ACCACIAS .
Evacuation de l'eau du passage LUMINET .
Signalisation rue Jean GARMIER
Enrobé partiel chemin de Combabon.
Enrobé allée des Framboisiers
Enrobé avenue De Noblet
Enrobé rue et place Pasteur
Enrobé partiel rue des minimes et parking
Plateau traversant rue de la planchette (face entrée du stade)

LES INFRASTRUCTURES

Accessibilité de la mairie
Remplacement des volets de la maison des solidarités
Climatisation de la cuisine du centre d'animation social (Croix de Briant)
Remplacement du système de chauffage des logements du centre administratif
Remplacement des plaques alvéolaires à l'école primaire
Travaux de sécurité au cimetière.

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Travaux d'eau rue et place Pasteur et rue du général De Gaulle
Travaux d'assainissement rue et place Pasteur, travaux sur déversoirs d'orage et remplacement/réhabilitation de regards

L'ECLAIRAGE PUBLIC

Mise en place rue de Bellevue et 1^{re} tranche de remplacement par éclairage LED.

Bien sûr, aucun travaux ne seront exécutés en juillet et août dans le périmètre du centre ville. Les travaux d'eau et d'assainissement ainsi que la réfection de l'enrobé de la rue et place Pasteur causeront quelques petits désagréments de circulation mais ces travaux doivent impérativement être réalisés.

La période estivale arrive bientôt. Je vous souhaite donc à toutes et à tous d'excellentes vacances.



Jean-Louis Bailly

Adjoint en charge des travaux.

FACE AU PUBLIC

Après 2 ans de mandat, le maire Daniel Laroche et son équipe se sont trouvés face au public pour répondre aux questions des Clayettois.

Au programme, la réforme territoriale et la fusion des communautés de commune entre le Pays Clayettois et Sud Brionnais, applicable dès janvier 2017. Il va falloir harmoniser les compétences et mettre en place un nouveau conseil communautaire. Pour ce qui est de la fusion des communes, c'est un débat ouvert sans obligation immédiate d'aboutir. Une réflexion est en cours avec des communes limitrophes.

Le maire a évoqué la baisse des dotations au niveau national mais également plus localement du fait de la disparition d'entreprises sur la commune. Ces départs ont eu une influence sur les recettes de la ville.

Un débat plus fondamental aux yeux des habitants : le projet d'aménagement délégué à la SEMA. L'objectif : transformer la ville pour la rendre plus agréable attractive. La ZAC (Zone Aménagement Concerté) a tracé son périmètre afin de relier le centre-ville plus commercial et l'espace du château plus touristique. Le public présent a fait part de son inquiétude concernant la caution de l'emprunt par la commune. Le maire les a alors rassurés en expliquant que la réalisation des immeubles sur la place De Lattre contribuerait à l'équilibre du budget ZAC. Pour ce qui est du permis de construire, il sera mis en œuvre rapidement après consultation du nouvel architecte des bâtiments de France affirme le maire. Pour compléter toutes questions, l'adjoint aux finances a précisé que le dossier du projet ZAC se trouve en mairie, et est consultable par tous !

Un autre sujet d'inquiétude : le manque de places de stationnement. Le Maire a rappelé que, du fait des travaux, des places de parking pouvaient être déplacées mais que leur nombre restait inchangé.

SUJETS ABORDÉS :

- Projet de zone commerciale
- Nouvelle aire de camping-cars
- L'arrêt minute devant l'hôpital
- Les travaux sur les voies ferrées Paray - Lozanne : Prévus en 2017, offrent un avantage considérable d'ouverture sur le Rhône

IDÉES :

- Déplacer l'office du tourisme en centre-ville
- Mettre en place un minibus pour les personnes âgées afin d'aller faire leurs courses ou le marché
- Changer la rambarde de la promenade



- Crédit photo
© JSL Paray le Monial : Benjamin Henry

STATIONNEMENT MOTOS

Pour répondre à l'absence de parkings réservés uniquement aux deux-roues à moteur, et éviter le stationnement anarchique de ces véhicules autour et/ou sur la fontaine, deux parkings ont été créés :

- Rue Jean Garmier sur trois places de stationnement.
- Rue de la Promenade sur la partie sablée après le pont levé du château.

Une signalisation d'indication des parkings (direction et distance) a été implantée à l'entrée de la place des Fossés pour orienter les conducteurs de deux-roues à moteur.



Rappel :

Les trottoirs sont réservés à la circulation des piétons, par conséquent le code de la Route prévoit dans son article R 417-10 que «...II.- Est considéré comme gênant la circulation publique, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule :

1° Sur les trottoirs lorsqu'il s'agit d'une motocyclette, d'un tricycle à moteur ou d'un cyclomoteur ; ... »
Le contrevenant s'expose à une contravention de la deuxième classe (35€) et peut voir son véhicule immobilisé et mis en fourrière. Cette règle étant de portée générale, il n'est pas nécessaire d'installer une signalisation spécifique.



VOISINS VIGILANTS PARTICIPATION CITOYENNE

Le concept du « voisin vigilant », également connu sous le nom « participation citoyenne », est un dispositif qui s'appuie sur la vigilance de voisins d'un même quartier ou immeuble pour lutter contre la délinquance, et en premier lieu les cambriolages. Les citoyens manifestent leur esprit de responsabilité en étant attentifs aux faits inhabituels et à leur propre sécurité. Les résidents sont vigilants sur ce qui se passe dans la rue ou aux abords, mais en aucun cas chez le particulier (il ne s'agit pas de « surveiller » son voisin!). Par ailleurs, ils sont connus des voisins mais leur identité n'est en aucun cas diffusée publiquement.

Être voisin vigilant, c'est être solidaire vis-à-vis de ses voisins, c'est également entrer dans une démarche de prévention de la délinquance en partenariat avec les forces de l'ordre.

Afin d'aborder ensemble la mise en place de ce dispositif sur notre commune, vous êtes conviés à une :

RÉUNION PUBLIQUE

LE 14/09/2016 À 20H00
À LA SALLE DES FÊTES DE LA CLAYETTE

Thibault Bruet - *Policier municipal*

Vous ne pouvez pas être présent à la réunion, mais êtes intéressé pour adhérer au dispositif :

Envoyer par courrier votre demande ou par mail :

Monsieur le Maire de La Clayette
Place de l'Hôtel de Ville
71800 La Clayette
maire.laclayette@wanadoo.fr

ÇA C'EST PASSÉ À LA CLAYETTE

RÉGULATION
DES PIGEONS

Suite à plusieurs constats et plaintes de riverains concernant les nuisances causées par les pigeons autour de la place des Fossés, la commune a étudié les différentes solutions pour réguler le nombre de pigeons estimé à 200 ou 300 volatiles.

La solution retenue a été celle d'autoriser l'exécution de tirs de régulation de la population des pigeons pour en réduire le nombre afin de pouvoir à terme mieux la maîtriser.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire étant garant de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publique, un arrêté municipal a été rédigé pour autoriser le lieutenant de louveterie territorialement compétent à réaliser des tirs, du 1er Avril au 30 Juin 2016, autour de la place des Fossés. Cet arrêté a été pris en collaboration avec le service unité milieux naturels et biodiversités de la Direction Départementale des Territoires de Saône et Loire.

Une fois les formalités administratives remplies, les opérations ont pu débuter le 13 Avril et se sont poursuivies le jusqu'au 23/06/16 au rythme d'une opération tous les 15 jours. Les chasseurs (tous titulaires d'un permis de chasse valide) accompagnant le lieutenant de louveterie se postent dans le parc du château où ils attendent le passage des pigeons effarouchés par des pétards lancés en centre-ville.



Par ailleurs, pour que ces opérations de régulation de la population des pigeons soient efficaces et durables, il est indispensable que chacun applique quelques règles simples telles que :

- Empêcher les accès aux pigeons des villes dans les immeubles ou propriétés leur servant de lieu de nidification ou de séjour.
- Ne pas nourrir les pigeons.

Rappel : Extrait de l'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental de Saône et Loire :

« Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats et les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs. ... »

Ce qu'il faut savoir :

Les fientes de pigeons contiennent des bactéries et des champignons. Elles peuvent transmettre des maladies et/ou des infections soit par contact soit par inhalation.

Par ailleurs les pigeons peuvent être porteurs de maladies (salmonellose, grippe aviaire,...).

Outre le risque sanitaire, les fientes de pigeons en excès provoquent des dégradations telles que les salissures des façades et des toitures des habitations, des véhicules en stationnement, l'obstruction de divers éléments d'habitation (cheminée, gouttières, conduit d'aération,...), la destruction d'ouvrages d'arts (statues, clocher, châteaueau,...).



Thibault Bruet - *Policiier municipal*

VERS LA FIN DES PESTICIDES



A compter du 1er janvier 2017, les produits phytosanitaires seront interdits pour l'entretien des espaces verts au sein des communes, le but final étant de supprimer la commercialisation et la détention de herbicides pour tout usager.

Des changements sont nécessaires, dès à présent quant à la gestion et l'entretien des espaces verts, des promenades, et des voiries. L'objectif est de développer une autre culture du végétal dans la commune et engager chacun à porter un autre regard sur la végétation spontanée.

Quels sont les impacts des produits phytosanitaires sur notre environnement ?

Les herbicides produisent certaines nuisances non négligeables. Il est important de sensibiliser le public aux conséquences aggravantes des produits phytosanitaires sur notre environnement (l'air / le sol / l'eau). Il faut rappeler que les "mauvaises herbes" sont utiles pour la biodiversité et permettent au sol de se maintenir. Sans elle, le risque de ravinement s'accroît et l'érosion du sol s'active plus vite. L'enjeu est surtout de préserver la santé et l'environnement des Clayettois.

Comment les agents municipaux vont-ils gérer ce changement ?

Un travail en amont s'organise. Nous avons en pratique classifié nos interventions en 3 zones : La 1ère est celle des zones d'espaces à caractère rustique où l'on recherche la colonisation par l'herbe et nous testons l'engazonnement à faible développement. La 2ème se compose des voiries et des espaces verts régulièrement entretenus : L'enherbement y est maîtrisé, le désherbage chimique banni et remplacé par des interventions manuelles ou mécaniques, c'est-à-dire paillage, binage, arrachage, débroussaillage et tonte. Enfin la 3ème zone où il n'y a pas de tolérance aux herbes spontanées concerne les lieux où le désherbage peut être manuel, mécanique ou à titre curatif et ponctuel chimique (cimetière, parcs de sport). Les produits 100% naturels resteront autorisés et nous continuerons de tester les méthodes alternatives. Toute l'équipe des services techniques participe déjà activement au désherbage manuel.

Comment puis-je contribuer à l'objectif "Zéro pesticide" de ma commune ?

Au préalable appliqué aux collectivités locales, l'objectif à court terme est de s'appliquer à l'ensemble des usagers. Il est donc nécessaire, qu'ensemble, nous modifions nos habitudes et trouvions des alternatives. Votre ville labellisée 3 fleurs au VVF défend la qualité de vie y compris le fleurissement !!

BOITE A IDEES !

Vous avez des idées innovantes pour substituer
aux produits phytosanitaires ?
Des moyens biodégradables pour désherber ?
Partagez les avec nous !

- Patrice Descharmes - Services Techniques
- Hugues Saulnier - Services Techniques



Parking initialement en sable modifié avec un gazonnement à faible croissance

STADE

LE TERRAIN D'HONNEUR FAIT PEAU NEUVE

Le SRC foot va pouvoir bénéficier d'un terrain d'honneur remis à neuf .
Une nouvelle main courante a été installée en remplacement de celle existante en béton, qui ne répondait plus aux normes de sécurité.

- De nouveaux abris de touches .
- De nouvelles cages de buts qui seront installées prochainement .
- Et un agrandissement du terrain dont les travaux seront terminés pour la saison prochaine .
- Un entretien régulier et en profondeur de la pelouse .

Nous espérons que cela permettra à notre club de FOOT d'évoluer dans de bonnes conditions . Notre souci : les vestiaires, vétustes et trop petits, nous en sommes parfaitement conscients .
Seulement les finances ne sont pas extensibles, mais nous réfléchissons au problème .
Une étude est en cours . Peut être que la fusion des Communauté de Commune Chauffailles & La Clayette nous donnera une possibilité de solution .

UNE AIRE DE CAMPING CARS À LA CLAYETTE

Le projet devient enfin réalité. Le tourisme est pour notre région un atout économique important, il nous fallait donc travailler sur un projet qui amènera dans notre petite bourgade de nouveaux visiteurs . Les camping caristes étant de plus en plus nombreux (30% de vente de camping cars en plus cette année), il nous fallait une structure d'accueil répondant aux demandes et aux besoins de ces nouveaux visiteurs .

L'aire devrait pouvoir accueillir ses premiers visiteurs dès cet été

- L'accès sera gratuit , mais les services payants
- 5 emplacements délimités arborés à l'automne
- Une borne qui permettra de faire le plein en eau propre, ainsi que les diverses vidanges des eaux grises et noires
- Une borne électrique
- Un accès facile pour les manœuvres
- La proximité avec le centre ville, le château et l'OTSI
- Tarifs : 2€ pour 100L d'eaux - 3€ pour 5H d'électricité



Nous avons choisi la place du Champ de foire pour sa proximité avec le centre ville et donc de nos commerces. Il y a deux sortes de camping caristes : ceux qui souhaitent les structures d'accueil des campings avec le confort qu'ils proposent (douches, toilettes, environnement, animations) : notre camping est là pour les accueillir de façon très agréable et dynamique. Et ceux plus itinérants qui ne souhaitent qu'une aire d'accueil et viennent dans les communes leur donnant la possibilité de s'arrêter tranquillement, en leur proposant des services adaptés.

L'existence d'une aire dans une localité est un appel au détour pour ce genre de clientèle.

Les camping caristes sont des gens qui ont le temps , qui aiment profiter de la proximité des petits commerces et qui aiment consommer des spécialités de la région visitée. Nous espérons que tout le monde profitera de ces nouveaux visiteurs qui pourront s'arrêter, profiter de notre si jolie petite bourgade et non pas que passer.

- Sylvie Delangle
Adjointe aux sports et au tourisme

LES MANIFESTATIONS DE L'ÉTÉ

JEUDIS EN FÊTE

SPECTACLES GRATUITS EN PLEIN AIR - PLACE RAMBUTEAU À 21H
(repli à la salle des fêtes en cas de pluie)

Jeudi
21
juillet



KHAMZIN QUARTET

Le répertoire s'inspire de musiques Klezmer, de musiques traditionnelles d'Europe centrale, d'Europe de l'Est et des Balkans. Le groupe joue également ses propres compositions, mêlées à des influences jazz.

Jeudi
28
juillet

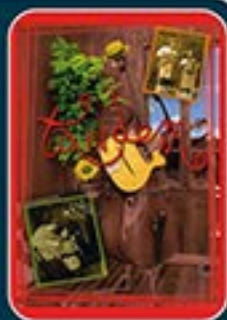
TANDEM (1^{ère} partie)

Un Duo composé d'Estelle à l'accordéon et Eddy à la contrebasse ou bien à la guitare, bref un tandem jamais à plat... Pour ce concert du 28 juillet, le Tandem s'agrandira en accueillant le Bon's et son saxophone volubile.



PETIT CRUCQ (2^{ème} partie)

Prêtez donc une oreille à ses jolies chansons, elles racontent sa vie et celles des autres avec poésie et nostalgie parfois, mais toujours avec ce petit sourire narquois au coin des lèvres car, attention : Un petit Cruca ça peut piquer !



Jeudi
11
août

HAMLET - LES BATTEURS DE PAVÉS

Hamlet est la tragédie la plus longue de Shakespeare, et l'une des plus connues, et sûrement la plus sanglante, entre trahison, meurtre et folie... Mais LES BATTEURS DE PAVÉS vont quand même la raconter aux enfants
Un des meilleurs spectacles de rue actuel !



- Pierre Bodet - Adjoint à la Culture

EXPOSITIONS SAINTE-AVOYE



du 9 au 17 juillet

EXPOSITION RAFEL TONA (1903-1987)

Cette rétrospective sera consacrée à la nature morte, domaine favori de Rafael Tona reprenant la grande tradition du « bodegon » de la peinture espagnole du XVII^{ème} siècle

du 11 au 19 août

S.KOCHEN

Cette exposition à l'espace Sainte Avoye montrera ses dernières peintures (2015/2016) créées entre ses deux ateliers lyonnais et brionnais, un ensemble mêlant grands formats sur toile ou sur bois et encres sur papier en petits formats.



du 26 août au 5 septembre

LEON RAFFIN

Le peintre-fresquiste, Léon Raffin (1906-1996), d'origine parisienne, a pris racine avec sa famille en Brionnais en 1952, à Vareilles. A côté des peintures murales, il s'est beaucoup attaché à transcrire sur la toile les paysages d'une région qu'il appréciait tout particulièrement

du 23 au 30 septembre

COMPAGNIE DU POLISSON

« Les marionnettes s'animent »

Les marionnettes ont traversé l'histoire, elles ont parcouru le monde, elles ont profité de chaque événement pour ajouter leur grain de sel à l'actualité....

En partenariat avec Quartier Livres - Bibliothèque



Voir infos complémentaires sur la plaquette « Saison Culturelle - été 2016 » ou sur le site www.mairie-laclayette.fr

SPECTACLES SAINTE-AVOYE



OH LES BEAUX JOURS ! SAMUEL BECKETT THÉÂTRE SUR LA COMÈTE ! Tarifs : 10€/5€

Vendredi
29
juillet

Toute la force de cette pièce réside dans la grande capacité du dramaturge à parvenir à maintenir un registre comique puissant dans une telle situation tragique. L'humour noir de Beckett nous invite à rire face à l'absurdité de la vie de tout être humain.



TALIA : LE BLUES DE LISBONNE

Tarifs : 10€/5€

Vendredi
9
sept

Accompagnée des guitares complices, de Dominique Dumont ou de Philippe Gracia, et de Francis Géro à la guitare portugaise, Talia vous interprète les airs de fado traditionnels ainsi que ses créations.

• En début de soirée : présentation de la saison culturelle 2016/2017

CHANTEMERLE

LES MÈDIEVALES CHANTEMERLE - CHAPELLE SAINTE AVOYE - LES 22.23.24 JUILLET
FÊTES MÉDIEVALES & SPECTACLES

VENDREDI 22 JUILLET à la tombée de la nuit.
Spectacle de feu suivi du son et lumière
"LA MEMOIRE DU TEMPS"

SAMEDI 23 JUILLET/dès 15H - FÊTE MEDIEVALE

Venez découvrir les métiers du Moyen Âge à travers une visite du camp médiéval animé par l'association Brame Farine et Chantermerle. Nous vous proposerons, cette année, divers ateliers auxquels vous pourrez participer. Atelier cuir, enluminure, herboristerie, tir à l'arc, initiation à la chevalerie et bien d'autres surprises à découvrir. La fête sera animée par un groupe de musique médiévale les CAMINAIRES. Fabliaux, danses, etc..... Restauration médiévale sous forme de tranchoirs et biensûr buvette pour déguster l'hypocras.

SAMEDI 23 JUILLET/soir

Spectacle de feu et SON et LUMIERE "LA MEMOIRE DU TEMPS"

DIMANCHE 24 JUILLET

De 10h à 18h FÊTE MEDIEVALE



Entrée : 3 € -

Ouvre le droit au site et aux spectacles pour tout le week-end

Gratuit pour les enfants de moins de 5 ans -

www.chantermerlemedievals.com -

Les brèves de La Clayette

2^{ÈME} FESTIVAL DE THÉÂTRE D'HISTOIRES COURTES



★ **Samedi et dimanche 15 h** (place Rambuteau)
Accueil public : 14 h (Entrée libre)

★ **Soirée et Banquet**

www.collectiflacohorte.com
www.mairie-laclayette.fr - 03 85 28 02 98

SAM : DIM
06:07
AOÛT
2016

La Mairie de La Clayette, La Cohorte, La bibliothèque de La Clayette
La troupe de Saint Symphorien des bois et le centre de loisirs de Colombier-en-Brionnais



Création : www.mairie-laclayette.fr - 03 85 28 02 98

ÉVÈNEMENT
NOUVELLE
CRÉATION
1^{ères} DATES
EN SAÔNE & LOIRE

COMPAGNIE RASPOSO

Après le succès de «Morsure» en 2015, la Compagnie Rasposo a choisi La Clayette pour les premières dates en Saône et Loire de sa nouvelle création :

«La DévORée»

Un spectacle autour de l'image de la femme de cirque.

- Écriture et mise en scène : Marie Molliens
Recommandé à partir de 8 ans

Premières au festival IN d'Aurillac/Le parapluie en août 2016.

7 - 8 - 9 octobre 2016
à 20h30 sous chapiteau
Place du Champ de Foire

Tarifs : 15€ / 7,50€
12€ / 6€ avec abonnement

Ouverture de la billetterie
le 12 septembre en Mairie



LE PÉRISCOLAIRE À LA CLAYETTE

QUAND L'ÉCOLE S'ANIME !

Le comité de pilotage des nouveaux rythmes scolaires se réunit 2 à 3 fois par an sous la houlette du Maire et de l'adjointe aux affaires scolaires et périscolaires, réunissant les représentants des parents d'élèves, enseignants (maternelle et élémentaire) et le centre de Loisirs missionné pour l'organisation et la réalisation du projet.

On y voit les budgets ainsi que les statistiques de fréquentation : le plus fort taux des maternelles 77% - pour les grands : 95% c'est donc positif et le budget voté par la commune est respecté. Puis, vient l'évaluation de la qualité des rythmes et leur impact sur la vie des enfants et la scolarité. Le comité se félicite de la participation volontaire de nombreuses personnes qui oeuvrent au quotidien, donnant temps et énergie pour que cela fonctionne et cela marche ! C'est la 3ème année en cours, la commune ayant commencé ces rythmes en 2013. Tous les jours, les enfants retrouvent les animateurs, le personnel mis à disposition par la ville et les intervenants pour divers ateliers programmés par période (vacances à vacances).

Les maternelles se retrouvent de 15h30 à 16h30 dans différents groupes : 3 groupes de 10 enfants en moyenne. Idéal pour vivre, à son rythme, en collectivité. Pas d'obligation de fréquentation : les familles inscrivent leurs enfants en fonction de leurs besoins.

Les enfants d'élémentaire, viennent 1h30 les mardis pour profiter du gymnase libre ce jour-là, et 1h15 les autres jours. Les lundis les bénévoles de la Croix Rouge les sensibilisent aux gestes de premiers secours (APS) et notre policier municipal Mr Bruet, leur transmet son savoir et permet aux enseignants de délivrer l'attestation de 1ère éducation à la route (APER). Une complémentarité exemplaire entre temps scolaire/périscolaire. Ces deux activités prennent les groupes "classes" : ex : 1 groupe en APS, l'autre moitié en APER pour les CM2, petits groupes permettant interaction et participation des enfants. Intervenir en animation dans les rythmes scolaires, c'est permettre à des enfants de découvrir des activités qu'ils ne connaîtraient peut-être pas autrement pour certains. C'est établir un lien avec les enfants, leurs familles, les clubs et associations locales : basket, musique, tarot, échecs, danse, tennis, langue des signes, etc....

Pour varier les journées, périodes, et, selon les âges d'autres activités sont proposées : création manuelles, jeux de coopération, constructions, connaissances de la faune et de la flore. Petits groupes de 14 enfants en moyenne pour la centaine d'enfants Lamartine.

Le Comité se réjouit des retours positifs des enfants et des parents qui ont conscience de l'ouverture culturelle, de cette porte ouverte sur une multitude de découvertes.

- **Liliane Ducouret**
Adjointe aux affaires scolaires
d'après un texte de Cathy PACAUD



Remise du permis piéton
aux enfants



ATELIERS QUARTIER-LIVRES

C' Mercredi !

Qu'est ceci ?



Il s'agit du logo de « C' mercredi » les nouvelles animations proposées aux enfants de la Grande section au CM2, le mercredi après-midi dans le cadre de la bibliothèque. Ces activités sont soutenues par la municipalité, le cinéma et le centre de loisirs. Dès la rentrée, l'équipe d'animatrices proposera des ateliers distincts chaque semaine, hors vacances scolaires.

« CROC'JEU » pour découvrir et partager autour du jeu : jeu de société, sportif, expression musicale, théâtrale...

« CREA'FUN » pour fabriquer tout type d'objets en utilisant divers matériaux et techniques...

Les enfants s'engagent pour l'un ou l'autre pendant une période de 4 semaines.

Le premier mercredi de la période se déroule à la bibliothèque, le dernier au cinéma. À partir du 2^{ème} mercredi l'activité se déroule systématiquement au Centre Administratif.

- L'inscription se fera le mercredi 7/09 de 14h30 à 18h30 en Mairie
- La cotisation annuelle est fixée à 10 euros.
- Les horaires : de 15h à 17h

- Anne-Marie Laroche



5 jeunes du jumelage qui se sont rendu à Strasbourg pour les rencontres de jeunes européens.

COMITÉ DE JUMELAGE

Un rajeunissement du Comité Clayettois s'est opéré sous l'impulsion de son Président Loïc Alloin : sur les 40 adhérents au comité Clayettois, 12 ont moins de 30 ans. Sous l'élan du nouveau comité, 6 jeunes français ont participé les 20, 21 et 22 mai à EYE 2016. 16 Italiens et 5 Allemands les avaient rejoints. Il s'agit d'un rassemblement de jeunes européens à Strasbourg dont l'objectif est le développement de la citoyenneté et l'amélioration de l'environnement.

En ce qui concerne la rencontre triangulaire 2016, cette dernière aura lieu cette année en Italie du 19 au 22 Août, la rencontre Allemande ayant été décalée pour coïncider avec les 40 ans du jumelage France - Allemagne.

La délégation française sera composée d'une vingtaine de personnes dont 6 jeunes de moins de 30 ans qui se rendront en bus à Marano equo en passant par Milan et le Lac de Côme. Le nombre de places étant limité, la priorité a été donnée aux membres qui ne connaissent pas encore ce pays ou fort peu.

Le comité participera le 1^{er} octobre (avec St Roch) à « l'octoberfest ». Ils vous serviront, bien entendu, bière (à consommer avec modération) charcuterie Allemande, snacking, vous présenteront des divertissements avec des artistes de rue.

Une page Facebook « jumelage la clayette » a été ouverte et vous pouvez joindre le comité pour tout renseignement et adhésion à : jumelage.laclayette@outlook.fr

- Sylviane Liard

**FOCUS
SUR L'UNE DE
SES MISSIONS :
L'ACCUEIL
DES ENFANTS
& DES JEUNES**

QUARTIER LIVRES BIBLIOTHÈQUE

Nous avons mené l'enquête : Mais que se passe-t-il dans Quartier Livres bibliothèque quand les portes sont fermées au tout-public ??

Tourne, tourne, petit moulin. Tapent, tapent, petites mains....

Voici venir des farandoles de bébés, tenus par la main par des puéricultrices ou des assistantes maternelles. Tous tendent l'oreille, la menotte, le regard pour écouter les histoires, les comptines (en anglais aussi), les clochettes des animatrices bénévoles de la bibliothèque.

« Spécialistes » de la lecture aux tout-petits, Françoise, Christiane, Christine, Nicola accueillent la crèche et le RAM toutes les 6 semaines pour une séance de lecture, de chansons, de plaisir et de rire partagés, suivie de lectures individuelles « intensives » à la demande des bouts de choux !



« Voici le monstre des couleurs [...] mais qu'est-ce que tu fabriques ? dit son amie. Te voici tout barbouillé. Tu t'es encore emmêlé les pinceaux ? »

Tous les mois, c'est au tour des enfants des écoles maternelles d'écarquiller les yeux, de frissonner, de répondre aux histoires, aux poésies chantées, racontées, montrées, de 2 Gisèle(s), 2 Martine(s), Christiane, Christine, Myriam. Nos animatrices ne lésinent ni sur les effets de surprise, ni les outils utilisés : raconte-tapis, kamishibais, livres-paravents ou livres pop-up, marionnettes ou instruments de musique, tout est bon pour capter l'attention des petits et recueillir leurs réactions désarmantes. En janvier, sur le thème des émotions, au fil du livre « La couleur des émotions » d'Anna Llenas, un magnifique livre pop-up, nos animatrices ont attribué une couleur à chaque émotion puis proposé de mettre les émotions en bocal quand elles nous bouleversent trop. La joie, la tristesse, la colère, la peur, la sérénité et l'amour... Essayez, c'est beaucoup plus simple en bocal !!!



« Tire la chevillette et la bobinette cherra »

En avril, 10 enfants de grande section de maternelle ont participé à un atelier « un Petit Chaperon Rouge imaginaire », orchestré par la Maître Es Chaperon Rouge : Martine R. Durant 2h, les petites mains ont assemblé carton, boutons, écrous, semures, fils électriques, pâtes à modeler, papier découpé, dessins pour confectionner leur propre Chaperon Rouge. Les œuvres réalisées ont été exposées à la bibliothèque, puis sont montées d'un étage, à la maternelle.



Ça tombe sous le sens

Mensuellement, les 7 classes des 2 écoles primaires viennent dans le Quartier Livres, accueillies par les bibliothécaires bénévoles. Chaque groupe, tour à tour, choisit un livre avec son enseignante, réagit aux histoires lues par les bibliothécaires et visite l'expo en cours. Dernièrement, l'exposition/installation « Sur papier libre » de la plasticienne Nathalie Fuchey a provoqué de touchants échos des 6/10 ans : A notre demande d'un exemple de « mot doux », un enfant de CE1 répond « Pardonner, c'est un mot doux » (!!!)



Des p'tits bouts, des p'tits bouts, encore des p'tits bouts... de papier

Autour de cette même exposition, une classe de 5ème du collège Les Bruyères, encadrée par ses profs et une équipe de petites mains, est invitée à découper (dans des livres éliminés du fonds de Quartier Livres !) puis recoller des lettres afin d'illustrer une expression française « à la manière de » N. Fuchey. Leurs créations exposées furent saisissantes d'humour, de sens de la dérision et de créativité ! Pour suivre ces empreintes de nos jeunes visiteurs, n'hésitez pas, aux heures d'ouverture tout-public (*), à pousser vous aussi les portes de Quartier Livres ...

(*) **mardi**
9h30/12h
mercredi
14h30/17h30
vendredi
16h30/19h
samedi
9h30/12h
Quartier Livres

Véronique Zurano - Bibliothécaire

VOS NOUVELLES VITRINES À LA CLAYETTE



POLE ALTERNANCE FORMATION

Ce centre de formation qualifiant et diplômant est destiné aux salariés et aux dirigeants d'entreprises du secteur tertiaire. L'équipe vous conseillera sur la formation la plus adaptée à vos objectifs personnels comme professionnels. Ces formations s'adressent également aux particuliers. Possibilité d'effectuer son CPF.

Les domaines proposés sont : coaching, gestion comptabilité, informatique, langues étrangères, management, techniques de vente mais aussi habilitation électrique.

À votre écoute au 03 85 24 33 17
par mail : contact.poleformation@gmail.com
22 Rue du Château - 71800 La Clayette .

NATURE ET DIETETIQUE

Après 19 ans sur la rive droite de la Rue Centrale, Monique Chatekain, Valérie et Tante Germaine vous accueillent sur la rive gauche, au 17 de la Rue Centrale pour vous faire découvrir toute une gamme de produits BIO : Produits alimentaires, Produits d'entretien, Compléments alimentaires, Soins par les plantes, Produits cosmétiques, Produits de bien être environnemental (encens, carillons japonais...) mais aussi des produits de commerce équitable comme des bijoux. Dans cet espace de 120 m², dédié au « manger sain et vivre bien dans la bonne humeur » vous trouverez tout.

Ouvert de 9 h à 12 h30 et de 15 h à 19 h 15 (sauf dimanche et lundi) 17 Rue Centrale - tel : 03.85.28.04.23



CYCLES VERT

Hervé Devaivre et Michael Thuillier sont à votre service depuis novembre 2015 Rue de Gothard. Ces deux mécaniciens sauront vous conseiller lors de l'achat d'un vélo qu'il soit de course, électrique, tout terrain, pour un adulte ou un enfant. Bien sûr ils assurent les réparations pour les vélos de toutes marques. Trottinettes et Draisienne vous attendent aussi au magasin. Fermé le mardi. Ouvert les lundi et jeudi après midi, mercredi et vendredi toute la journée et samedi matin. Un service location est aussi proposé tous les jours sur le site du Camping de La Clayette.

Rue de Gothard, 06.47.93.83.35 Mail contact@cyclesvert.com



- Sylviane Liard



1^{ère} ANNÉE D'OPAH

UN BON BILAN

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Plus de 330 000 € de subventions versées aux habitants par l'Anah, la Communauté de Communes et le Conseil Départemental pour aider le financement des travaux dans les logements. De nombreux dossiers ont été instruits. 34 propriétaires occupants leur logement ont réalisé des travaux dans leur domicile grâce aux subventions de l'Opah et à l'aide pour le montage du dossier. 1 propriétaire bailleur a pu rénover un logement locatif sur La Clayette.

ISOLATION DES COMBLES



avant



après

Rappel du dispositif :

Des subventions allouées en cas de travaux de rénovation thermique, de travaux permettant d'adapter le logement au handicap ou au maintien au domicile des personnes âgées, de travaux de lutte contre l'habitat dégradé, etc... chez les propriétaires occupants modestes et propriétaires bailleurs (sous conditions)

Chaque demande bénéficie d'un accompagnement gratuit de l'opérateur en charge de l'Opah, URBANIS (03 85 93 27 29).

L'équipe URBANIS :

- reçoit les propriétaires en permanence deux fois par mois.
- élabore avec les propriétaires un projet de travaux suite à un diagnostic et une évaluation thermique du logement,
- instruit le dossier dans sa totalité, recherche les financements possibles

Permanence de l'OPAH



Enfin, le programme « Habiter Mieux » créé par l'Etat permet aussi aux propriétaires aux ressources modestes souhaitant réaliser des travaux de rénovation thermique, de bénéficier de subventions conséquentes.

A titre d'exemple :

*Un couple de propriétaires très modestes, habitant un logement de 81 m²
Projet de travaux : création chauffage central, remplacement des fenêtres :*

- Montant travaux TTC : 16 250 €
- Aides financières cumulées : 11 165 €
- Soit un taux de subventions réel de 68 %
- Reste à charge TTC : 5 085 €
- Gain énergétique après travaux de 49 %

(sans-compter le crédit d'impôts, l'Eco-prêt à taux zéro...)



RÉNOVATION DES MENUISERIES



avant



après

Et si vous aussi, vous ne laissez plus le froid entrer chez vous ?
Urbanis vous conseillera gratuitement jusqu'à fin novembre 2017
à la Communauté de Communes, 3 route de Charolles à La Clayette
au 03 85 93 27 29 ou en permanence tous le 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois, de 10h00 à 12h30

AGENDA DE L'ÉTÉ



Pour connaître toutes les manifestations, les activités, les bonnes adresses en Pays Clayettois, allez sur : www.pays-clayettois.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

Du 20 Juin au 30 septembre – LA CLAYETTE

Exposition-vente de produits du terroir et d'artisanat d'art
au Centre du Goût.
Entrée libre

Juillet et Août tous les mardis à 11h45 – LA CLAYETTE

Les mardis Bienvenue.

L'Office de Tourisme vous propose une présentation des visites, activités et manifestations autour d'un verre de bienvenue et d'une dégustation de produits locaux.
RDV à l'Office de Tourisme du Pays Clayettois.
Renseignements au 03.85.28.16.35.

Juillet et Août tous les Mardis à 10h30 – LA CLAYETTE

**Visite de la bourgade de La Clayette
« au temps des Ducs de Bourgogne »**

à 10h30 (durée : 1h).

Tarif : 3 €

Renseignements : Office de Tourisme au 03.85.28.16.35

**Juin – Juillet – Août – Septembre tous les mercredis
à 9h et tous les samedis à 17h – LA CLAYETTE**

Sortie Botanique, découvrez les plantes comestibles, médicinales, toxiques ... toutes sauvages de nos rues !
Inscriptions 06.8025.51.79

Juillet et Août tous les Mardis à 14h30 – LA CLAYETTE

Balade accompagnée d'un âne.
sur réservation au 03 85 28 16 35.
Tarif : 40 € par âne.

Juillet

Mercredi 13 juillet – LA CLAYETTE

Feu d'artifices tiré sur le lac, à la tombée de la nuit.

Jeudi 14 juillet – LA CLAYETTE :

38ème Braderie Géante

Marché artisanal, marché bio, producteur
Organisée par l'UCIA de La Clayette.
En centre ville de 9h-20h.

Samedi 23 et dimanche 24 juillet – LA CLAYETTE

Animation médiévale,

organisé par l'association Chantemerle, en extérieur,
dans le parc de la chapelle Sainte Avoye.
Veillée-spectacle et fête médiévale.

Dimanche 24 juillet – LA CLAYETTE

Courses hippiques à l'hippodrome de Montgelly.
7 courses hippiques de trot dont une au trot monté,
de 14h à 18h30.

Août

Du vendredi 12 au lundi 15 août – LA CLAYETTE

Fête de la St Roch : fête foraine.

Dimanche 14 août – LA CLAYETTE

Feu d'artifices

tiré vers la salle des fêtes, à la tombée de la nuit.

Lundi 15 août – LA CLAYETTE

Courses hippiques à l'hippodrome de Montgelly.

7 courses hippiques de trot dont une au trot monté,
de 14h à 18h30.

Tarifs : 5 €, gratuit pour les moins de 15 ans.

Jeudi 18 août – LA CLAYETTE

Visite du club ULM Bourgogne.

Les pilotes vous proposent une visite des installations et une présentation des différents appareils. Ils vous feront partager leur passion. Vous pourrez tester le simulateur de vol. Durée : 1h30.

RDV à 15h au club ULM, route de Charolles à La Clayette. Réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme du Pays Clayettois au 03.85.28.16.35. Tarif : 4 €

Samedi 20 et dimanche 21 août – LA CLAYETTE

Brocante sur le parking de la salle des fêtes.

Contact : M. GELSUMINI au 06.86.25.12.74
ou 03 85 28 06 18

Samedi 20 et dimanche 21 août – LA CLAYETTE

Portes ouvertes du club ULM.

Baptêmes et balades tout le week-end à partir de 8h.
Renseignements : 03.85.26.22.85

Vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 août – LA CLAYETTE

Concours hippiques

dans le parc du château de La Clayette.

Samedi 27 :

Derby amateurs, parcours sur et hors-piste, obstacles fixes.
Sur les trois jours : Grands prix professionnels et amateurs.
Promenades à poneys et exposition d'artisanat d'art à l'Orangerie.

Restauration et buvette sur place.

Tarifs : Adulte 5€ - pass 3 jours 7,50€ - Gratuit jusqu'à 14 ans.

Septembre

Dimanche 11 septembre – LA CLAYETTE

Concours agricole intercantonal

La Clayette / Chauffailles dans le parc du château.

Samedi 17 – LA CLAYETTE

Journées du patrimoine.

Promenade commentée de la ville de Clayette : historique du château et du bourg castral, visite de la chapelle gothique Sainte Avoye et dégustation de produits locaux au Centre du Goût.

Samedi à 10h et 15h. Durée : 1h30.

RDV à l'Office de Tourisme.

Réservation auprès de l'Office de Tourisme de La Clayette au 03.85.28.16.35.